

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 12

Artikel: Rassemblement de la VI^{me} division 1882 [suite]
Autor: Egloff, J.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1881 l'on avait réformé 305 hommes et 515 en 1880. Ces cas de réforme, qui augmentent avec l'âge des miliciens, proviennent aussi en partie de causes existant déjà plus ou moins à l'époque du recrutement.

2° EXAMEN SCOLAIRE.

Ces examens auxquels ne prennent part que les jeunes gens qui paraissent pour la première fois devant la Commission ont porté sur 3157 hommes (3026 en 1881 et 3010 en 1880) soit de :

Fribourg	1083	(8 infirmes dispensés et 136 astreints à l'école complémentaire).
Berne	1017	2 » » 160 » »
Neuchâtel	1057	4 » » 38 » »

La proportion des recrues astreintes à l'école complémentaire durant les trois dernières années a été la suivante :

	1880	1881	1882
Fribourg.	12,3 %	16,3 %	12,6 %
Berne.	12,1 %	15,5 %	15,7 %
Neuchâtel	5,2 %	5,3 %	3,6 %

On a examiné en moyenne 90 hommes par jour dans le canton de Fribourg, 85 dans celui de Berne et 89 dans le canton de Neuchâtel.

3° RÉPARTITION DES RECRUES APTES AU SERVICE.

Les 1878 recrues (y compris les 13 non-instruits l'année précédente) se répartissent ainsi :

	Fribourg.	Berne.	Neuchâtel.	TOTAL
Cavalerie	31	8	10	49
Artillerie	58	42	52	152
Train d'armée	17	17	5	39
Génie	28	34	28	90
Sanitaires	17	21	20	58
Administration	5	4	13	22
Infanterie	452	533	483	1468
Total	608	659	611	1878

Sur ce nombre 258 hommes ont été attribués pour leur instruction et incorporation aux 7 autres divisions.

Par contre la II^e division a reçu 39 hommes, soit : Fribourg 10, Berne 12, et Neuchâtel 17.

RASSEMBLEMENT DE LA VI^me DIVISION. 1882

(Suite¹.)

XV. MATÉRIEL D'INSTRUCTION

Le matériel pour les exercices de tir est sous la direction du personnel d'instruction, lequel aussi est chargé de le faire remettre en

¹ Voir notre livraison de novembre et la carte générale des manœuvres annexée à notre livraison de septembre.

lieu et place. Les comptes que cela concerne seront, sur le visa de l'instructeur d'arrondissement, immédiatement remis aux quartiers-mâtres, soit de régiments, soit de bataillons, pour être soldés.

XVI. MUNITION

Les munitions livrées par les arsenaux cantonaux doivent être examinées par les commandants de bataillon.

Dans leurs rapports sur les munitions, les commandants portent les cartouches reçues au compte d'entrée, celles employées à celui de sortie ; le solde non employé retourne dans les arsenaux, ce qui est indiqué dans le rapport. Les cartouches métalliques ouvertes doivent être, pour le transport, soigneusement empaquetées par couches intercalées de papier et d'étoupes, dans des caisses solides et par petites quantités.

Les rapports sur la munition doivent indiquer l'année de la fabrication des cartouches et en apprécier la qualité.

Les rapports des bataillons d'un même canton sur la munition doivent être réunis, puis joints au rapport de munition du régiment et enfin à celui de la brigade. Ces rapports doivent être signés par les commandants de bataillon.

Les plaintes contre la munition doivent être portées au Département militaire fédéral par l'intermédiaire du chef d'arme de l'infanterie.

XVII. JUSTICE PÉNALE.

Dans le cas où il y aurait probabilité qu'un délit tombant sous le coup de la loi pénale militaire fédérale, a été commis, le commandant du bataillon que cela concerne doit aussitôt charger un officier qualifié de faire enquête et informer le commandant de la brigade, lequel remet l'affaire à l'auditeur.

XVIII. SERVICE POSTAL.

Pendant le cours préparatoire, le service est fait par les bureaux de régiment, lesquels se font envoyer à cet effet par chaque bataillon un soldat qualifié.

Pour le bataillon de carabiniers, le service postal sera fait par le bureau du bataillon.

A l'égard des envois de valeurs et paquets soumis à l'inscription (paquets pesant plus de 2 kilog. et avec valeur déclarée, lettres recommandées, groups, mandats de poste), les hommes chargés du service de la poste ont ordre de ne les remettre qu'au destinataire lui-même, savoir de la manière suivante : lui faire parvenir de la même manière qu'une lettre ordinaire, un avis lui annonçant l'arrivée au bureau d'un envoi à son adresse ; cet avis ne lui est remis que contre production de son livret de service, à preuve d'identité.

Les commandants auront soin d'instruire leurs troupes de ces dispositions.

XIX. SERVICE DES CHEVAUX.

Les commandants de régiment auront à veiller qu'il ne soit admis que des chevaux propres au service et spécialement pas des chevaux de cavalerie mis à la réforme. Ces derniers sont reconnaissables en ce qu'ils portent au bord extérieur de l'oreille gauche une entaille triangulaire. On ne doit admettre non plus que des chevaux bien ferrés.

Les mauvais fers doivent être remplacés par des neufs aux frais des officiers que cela concerne. De même, les chevaux doivent être bien ferrés à leur sortie du service.

Les frais de ferrage pendant le service incombent à la Confédération.

Les selles et brides doivent également être visitées ; spécialement, les selles dont le coussin est défectueusement rembourré doivent être refusées et rembourrées à nouveau par les propriétaires et à leurs frais.

XX. DOMESTIQUES CIVILS.

Les domestiques civils portent un brassard rouge et sont soumis à la loi pénale militaire. Chaque état-major dresse un tableau de ses domestiques et remet à chacun d'eux une carte de légitimation.

XXI. INDUSTRIELS ET MARCHANDS.

Les polices cantonales n'accordent la permission d'exercer leur industrie sur les places d'armes, dans les cantonnements, etc., qu'aux artisans, marchands de vin et autres qui auront satisfait à cet égard aux dispositions légales.

Les commandants de bataillon devront veiller avec soin sur la qualité des aliments et des boissons vendus aux soldats ; ils feront renvoyer les marchands coupables à cet égard ainsi que ceux qui troubleraient l'ordre.

Il sera porté à la connaissance de ces marchands qu'en ce qui concerne leurs rapports avec les militaires, ils sont aussi sous le coup de la loi pénale militaire.

XXII. DOMMAGES A LA CAMPAGNE.

Les dommages à la campagne doivent être évités autant que possible pendant le cours préparatoire, et s'il s'en produit, ils seront payés, d'après le règlement d'administration, à la clôture de ce cours.

A cette fin, le Département militaire fédéral a nommé un commissaire de campagne.

XXIII. DISPOSITIONS DIVERSES.

Lorsque diverses unités de troupes ou des troupes de différentes armes se trouvent sur la même place d'armes ou les mêmes cantonnements, l'officier le plus élevé en grade est commandant de place.

L'heure de police pour les officiers est 11 heures.

XXIV. RAPPORTS ET ÉTABLISSEMENT DES COMPTES.

Après la clôture du cours préparatoire, les commandants de bataillon devront fournir aux commandants de régiment :

1. Un rapport sur l'école, d'après le formulaire ;
2. Les tableaux des hommes qui ne se sont pas présentés (d'après l'organisation du personnel dans les cantons) ;
3. Les listes qualificatives, suivant l'ordonnance du 8 janvier 1878 ;
4. Les tableaux de tir comme pièces à l'appui des rapports de tir ;
5. Les rapports sur la munition.
6. Les rapports de combat ;
7. Listes des hommes en retard à l'égard du service ;

Après le rassemblement de troupes :

8. Les tableaux des hommes proposés pour les écoles préparatoires d'officiers doivent être envoyés directement au chef d'arme de l'infanterie (§ 8 de l'ordonnance du 8 janvier 1878 concernant la nomination et la promotion des officiers et sous-officiers).

Les commandants de régiment adressent leur rapport, en y joignant ceux des commandants de bataillon, aux commandants de brigade et ceux-ci adressent le leur au divisionnaire.

Tägerweilen, juillet 1882.

Le commandant de la VI^e division d'armée,

J.-C. EGLOFF, colonel-divisionnaire.

Pour faire son école préparatoire, l'infanterie de la VI^e division a été scindée ; l'état-major et la XI^e brigade l'ont faite à Winterthour et environs, la XII^e brigade à Zurich et environs. Aurait-il été réellement trop difficile ou même impossible de trouver dans l'une ou dans l'autre de ces deux villes, et sans trop s'étendre aux environs, le logement et la place d'exercice et de tir nécessaire pour les 13 bataillons ensemble ?

On a pu reconnaître distinctement par les prestations accomplies par les troupes pendant les jours de combat que le temps de l'école préparatoire avait été bien mis à profit, et qu'elles avaient bravement répété et travaillé. On a dit des exercices de tir que, dans l'ensemble, ils n'avaient pas donné un résultat satisfaisant. Nous ne savons rien de plus précis à cet égard, mais en général on ne doit pas s'étonner si, dans les écoles préparatoires, les exercices de tir à la cible don-

ment partiellement des résultats défavorables. Pourquoi ? Parce que le plus souvent ces exercices doivent être exécutés avec précipitation et que là, comme pour les autres branches du service, le temps est trop étroitement mesuré. Il ne peut pas en être autrement, parce qu'il faut faire une part à tout et rafraîchir tout ce qui est oublié. Cette nécessité de se hâter est doublement préjudiciable lorsque le temps est mauvais et que les conditions de la place de tir laissent à désirer. Il n'y a pour nous qu'un seul moyen d'écartier ces graves inconvénients, savoir la dislocation des cours de répétition : faire une année les exercices tactiques selon le mode suivi jusqu'à présent et l'année suivante les exercices de tir par bataillon. Alors on pourrait parler d'une réelle instruction du tir et l'on obtiendrait, dans les exercices tactiques, des résultats surprenants si la troupe était de nouveau, dans l'année d'intervalle, vigoureusement exercée, ce qui serait encore possible, même en poussant les exercices de tir avec la plus grande activité. Nous croyons savoir que, dans les cercles dirigeants, une transformation dans ce sens des cours de répétition d'infanterie est sérieusement discutée dans l'intérêt du perfectionnement de notre arme principale ; nous désirons qu'elle soit réalisée et nous espérons qu'elle le sera.

Le 6 septembre, l'école préparatoire fut clôturée par les exercices de régiment et de brigade ; la cavalerie et l'artillerie s'avancèrent en ligne et ainsi se formèrent, pour se combattre l'une l'autre, deux brigades combinées, composées comme suit :

1. *Corps du nord.* Commandant : Colonel-brigadier Am Rhyn. — Troupes : XI^e brigade d'infanterie ; bataillon de carabiniers n^o 6 (major Ernst), escadron de dragons n^o 16 (capitaine Gysel) ; régiment d'artillerie n^o 1 (lieutenant-colonel Fischer) ; ambulances n^{os} 27 et 28 (capitaines Ziegler et de Wyss).

2. *Corps du sud.* Commandant : Colonel-brigadier Gessner. — Troupes : XII^e brigade d'infanterie ; régiment de dragons n^o 6 (escadrons n^{os} 17 et 18), (lieutenant-colonel Leumann) ; VI^e brigade d'artillerie (2 régiments), (lieutenant-colonel H. Sulzer), comprenant le régiment n^o 3 (lieutenant-colonel Ernst) et le régiment n^o 2 (major Bleuler). — Ambulances n^{os} 29 et 30 (capitaines de Muralt et Hess).

Les ordres de bataille ci-dessus, que les commandants de corps ont complétés par l'indication du lieu et de l'heure du rendez-vous, devaient servir en même temps d'ordre de marche pour les diverses unités de troupes dont la plus grande partie avait ordre de rester jusqu'au 7 septembre dans ses cantonnements primitifs. Les manœuvres de combat projetées reposaient sur la supposition suivante :

Idée générale pour les manœuvres de brigade des 7 et 8 septembre 1882.

Un corps venant du nord s'est avancé sur la Toëss jusque près de

Neftenbach et son avant-garde est déjà sur la rive gauche de cette rivière.

Un corps du sud reçoit l'ordre de s'avancer de Zurich contre lui, de le rejeter sur la rive droite de la Töss, d'élever des travaux de défense près de Pfungen, et, si les circonstances sont favorables, d'attaquer l'ennemi sur la rive droite et de le battre.

Idée spéciale pour le 7 septembre :

Le corps du nord a poussé son avant-garde jusque sur le plateau de Geerlisberg d'où elle domine les routes de Embrach-Kloten et de Oberembrach-Bassersdorf; son centre est sur la route Embrach-Kloten. Des détachements de réserve fortifient la position près de Neftenbach.

Le corps du sud s'avance de Zurich contre lui et s'efforcera de le rejeter derrière la Töss.

Idée spéciale pour le 8 septembre :

Ensuite du combat près de Geerlisberg, le corps du nord a repassé la Töss et pris, près de Neftenbach, une position défensive. (Par ordre du commandant en chef, un mouvement supposé de l'ennemi sur ses flancs peut aussi motiver cette retraite).

Le soir du 7 septembre, l'avant-garde du corps du sud a occupé Pfungen. Le commandant décide d'attaquer le lendemain le corps du nord sur la rive droite de la Töss et de le battre si possible.

En vue de l'exécution des dispositions ci-dessus du commandant en chef, le commandant du corps du nord publia « l'ordre de brigade » suivant, pour la matinée du 7 septembre :

1. Le 7 septembre de bonne heure, la brigade combinée quittera ses cantonnements pour aller s'établir sur le plateau de la rive gauche de la Töss.

Les cantonnements de la XI^e brigade étant en partie éloignés de la ligne supposée de marche, et l'état de paix pouvant être supposé pour les marches de la cavalerie et de l'artillerie, afin de ménager les troupes, la supposition de l'état de paix étant admise, les troupes prendront les plus courts chemins pour aller occuper les positions du rendez-vous.

L'état de guerre commence à 8 h. 30 m.

2. *Avant-garde.* L'avant-garde, sous le commandement du major Ernst, est formée du bataillon de carabiniers et de l'escadron 16. Le 7 septembre de bonne heure, le bataillon de carabiniers se trouvera à l'issue méridionale de Neftenbach, prêt à marcher, partira à 5 h. 30 pour se rendre à Geerlisberg en passant par Pfungen et Oberembrach, ira occuper au sud de Geerlisberg une position couverte et enverra des éclaireurs du côté de Kloten et de Bassersdorf. Il s'abouchera avec l'escadron 16 dirigé de Zurich sur Bassersdorf, lequel se mettra aus-

sitôt sous les ordres du commandant de l'avant-garde et se chargera d'éclairer la direction de Glattbrugg et Wallisellen.

3. *Centre. a.* Le régiment d'infanterie 21 stationnera prêt à marcher le 7 septembre de bonne heure sur la route Winterthour-Toëss, les pionniers du régiment en tête, près de Schoenthal-Toëss ; se mettra en marche à 6 h. 10, et passant par Brütten, ira occuper au nord du village d'Oberwyl ses positions au rendez-vous.

b. Le régiment d'infanterie 22 stationnera avec les bataillons 64 et 65 le 7 septembre de bonne heure, prêt à marcher, à l'issue sud-ouest de Wülflingen, la tête près de la fabrique. Se mettra en marche à 6 h. 10 vers le rendez-vous, Breitenloo, en passant par Sonnenbühl et Eichenfeld.

Avant le départ, les pionniers des deux bataillons en seront détachés et envoyés à Neftenbach à la disposition de la compagnie IV du bataillon 66. Là, sous la direction des officiers-pionniers du régiment, ils commenceront immédiatement l'aménagement de la position en cet endroit.

c. Le bataillon 66 stationnera le 7 septembre de bonne heure, prêt à marcher près de Strassenkreuz, à l'orient de Unterohringen. A 6 heures, il se rendra par Niedhof à Neftenbach où il laissera une compagnie. Là, celle-ci travaillera, sous la direction technique des officiers-pionniers à la construction des travaux de défense.

Les trois autres compagnies marcheront immédiatement par Pfungen sur Oberembrach, où elles occuperont et fortifieront les débouchés du défilé qui se trouve en cet endroit, ayant soin de se mettre par des patrouilles en communication avec les troupes de la brigade engagées dans le combat.

4. *Artillerie.* Elle partira à 7 h. 20 de Unterembrach pour aller prendre position au rendez-vous de Geerlisberg, point nord 565.

5. *L'ambulance* stationnera de bonne heure le 7 septembre près de Winterthour, à l'ouest du chemin de fer, sur la route de Wülflingen, et se mettra en marche à 5 h. 30 par Pfungen sur Oberembrach où elle arrivera à 8 h. 30.

6. Les troupes déjeuneront dans leurs cantonnements, cuiront leur ordinaire avant le départ et emporteront la ration du jour dans leur sac à pain.

7. *Train léger de combat.* Les bataillons prennent avec eux chacun un demi-caisson de munitions de remplacement. Le reste du train léger de combat demeurera derrière la Toëss, sur la route de Pfungen-Neftenbach.

Le commandement de la XI^e brigade d'infanterie,
AM RHYM, colonel,

Voici quel était l'ordre de marche du *corps du Sud*.

Avant-garde. Commandée par le lieut.-colonel Nabholz, chef du

23^e régiment d'infanterie, comprenait : l'escadron de dragons n^o 17, le bataillon d'infanterie n^o 69 et la batterie n^o 33.

Détachement du flanc gauche : escadron de dragons n^o 18, et bataillon d'infanterie n^o 70.

Centre : bataillons d'infanterie n^{os} 67 et 68, batteries n^{os} 34, 35 et 36 ; bataillons d'infanterie n^{os} 71 et 72 ; ambulances n^{os} 29 et 30 ; train de combat.

Le bataillon de carabiniers arrivé sur le plateau de Geerlisberg commença, d'une manière assez démonstrative, à s'y établir et à fortifier cette position au moyen d'épaulements. On voulait évidemment attirer sur soi l'attention de l'ennemi. Un peu plus tard arriva aussi le 1^{er} régiment d'artillerie, mais qui, pour le moment, se tint un peu en arrière et à couvert.

Le gros de l'infanterie vint ensuite et alla occuper ses positions ; le régiment 21 près d'Oberwyl, dont il occupa la hauteur, le bataillon 61 à droite, le bataillon 62 à gauche en avant, le bataillon 63 en seconde ligne. Le 22^e régiment, avec deux bataillons au nord de Breitenloo, formait l'aile droite du front d'attaque, le bataillon 66 en partie à Neftenbach et l'autre partie au défilé d'Oberembrach.

A 7 h. 45, le corps du Sud quitta son rendez-vous sur la Kreuzstrasse et marcha en avant dans l'ordre mentionné ci-dessus, l'avant-garde et le gros prenant la direction de Bassersdorf, le détachement du flanc gauche se dirigeant sur Kloten.

Une dépêche du détachement du flanc gauche vint annoncer que le plateau de Geerlisberg était fortement occupé et fortifié, que la cavalerie ennemie s'était avancée jusqu'à Kloten et avait été repoussée ; une autre dépêche de l'avant-garde annonça qu'il n'y avait point de troupes à Bassersdorf, mais que par contre Birchwyl avait une forte garnison. Ces nouvelles engagèrent le commandant du corps du Sud à prendre les dispositions suivantes :

1. L'avant-garde, soutenue par les bataillons 67 et 68, devra attaquer Birchwyl.

2. L'artillerie prendra position près de Runsberg au sud de Bassersdorf.

3. Les bataillons 71 et 72 s'avancent sur la gauche près de Kirchthürli, occuperont la lisière nord du taillis et chercheront à se mettre en communication avec le bataillon 70 pour que le régiment, une fois réuni, attaque la position de Geerlisberg.

4. L'ambulance n^o 29 suit le régiment n^o 29 ; l'ambulance n^o 30 suit le régiment n^o 24.

Par ces dispositions, le corps du sud reçut, dès le premier développement, un front de bataille de près de 3000 mètres, circonstance qui ne pouvait ni faciliter le commandement ni augmenter la force d'attaque.

Du Geerlisberg, on voit le détachement du flanc gauche déboucher

et s'avancer peu à peu entre la grande route qui conduit à Kloten et la forêt de Rüti ; aussitôt une batterie du 1^{er} régiment d'artillerie s'avance sur la gauche des fortifications élevées par les carabiniers et ouvre le feu sur l'infanterie ennemie. Un certain temps après, Geerlisberg essuie, il est vrai à plus de 3000 mètres de distance, le feu que lui envoie l'artillerie ennemie, qui avait pris position sur le Runsbürg au sud de Bassersdorf. De plus forts détachements d'infanterie commencent à se montrer aussi en cet endroit, ce qui provoque la 2^e batterie du 1^{er} régiment, sur le Geerlisberg, à venir se placer à gauche de la première ; pendant longtemps, elles dirigent, tantôt sur l'infanterie, tantôt sur l'artillerie un feu assez peu nourri ; il n'y avait d'ailleurs aucune raison de tirer plus activement, et l'on commença même à douter que l'assaut du Geerlisberg dût avoir lieu.

Dans le corps du sud, soit ensuite de renseignements plus exacts sur la situation de l'adversaire, soit peut-être par ordre du commandant en chef, de nouvelles dispositions furent prises un peu après 11 heures.

Le régiment 23 (formant jusque-là l'aile droite) reçut l'ordre d'attaquer le Geerlisberg en faisant conversion sur la gauche, tandis que le régiment 24 devait se diriger sur la droite et attaquer Birchwyl.

Vu la grande étendue de front qu'occupaient ces deux régiments, l'exécution de cet ordre devait nécessairement avoir pour résultat la rupture complète de l'unité des régiments et peut-être occasionner une confusion extrêmement fâcheuse.

Pendant que le gros de l'infanterie du corps du nord demeurait encore tranquille sur ses positions près de Breitenloo et d'Oberwyl, la situation s'était de nouveau modifiée sur le Geerlisberg. L'adversaire avait avancé encore plus d'artillerie et l'avait placée plus près, c'est-à-dire à 2500 mètres de distance. Le feu dès lors concentré de ces deux batteries excita celui de l'autre côté ; mais bientôt le corps du nord voyant de nouvelles forces d'infanterie s'avancer, songea à retirer son artillerie dans sa position principale. Toutefois, cet ordre ne put être exécuté aussi rapidement qu'il avait été donné, car la position de Geerlisberg est séparée de Breitenloo par un ravin boisé profond dans lequel il était difficile de se frayer un chemin.

Pendant ce temps, l'infanterie du corps du sud ayant commencé à attaquer, la crainte que nous avons exprimée ci-dessus se montra fondée. Le bataillon 71 avait d'abord marché seul contre Birchwyl ; le bataillon 67 s'avança ensuite et alors les deux bataillons réunis entreprirent ensemble l'attaque contre les fortes positions de l'adversaire au nord de Birchwyl.

Les bataillons 68 et 69 réunis s'emparèrent du Geerlisberg, que le bataillon de carabiniers leur abandonna après une courte résistance, puis, se retirant un peu sur la droite afin de sortir de la ligne de tir

des tirailleurs ennemis postés près de Obholz, ils attendirent de nouveaux ordres.

Le bataillon 70, qui devait, avec l'escadron de dragons 18, former l'aile gauche, paraît n'avoir eu aucune connaissance des nouvelles dispositions prises, car il suivit la direction primitivement indiquée et, à la fin de l'action, nous le trouvons près de Vorder-Dänikon.

Le corps du nord, menacé surtout sur son flanc gauche, avait développé son régiment 22 et fait avancer de fortes lignes de tir jusque sur les pentes contre Birchwyl. Déjà auparavant, le régiment 23 avait envoyé des tirailleurs contre Obholz, et deux compagnies allèrent en avant pour recevoir l'artillerie qui montait péniblement de Geerlisberg.

Impatiemment attendue près d'Oberwyl, l'artillerie dut, aussitôt qu'elle y fut arrivée, se mettre en activité de combat. Au mépris du danger, les bataillons 68 et 69 montèrent de Birchwyl, vigoureusement soutenus par l'artillerie du corps du sud qui s'était rassemblée au nord-est de Bassersdorf. Enfin parut aussi le bataillon 72, lequel chercha sincèrement à prendre part à ce grand assaut, mais déjà, sur les arêtes des hauteurs et sur l'extrême aile gauche, les deux lignes d'infanterie s'étaient rencontrées, les distances de tir convenues n'étaient plus respectées et l'on était sur le point d'en venir aux mains ; alors retentit le signal de la retraite ; l'action cessa et la manœuvre de combat fut suspendue pour la journée, sans qu'il ait été possible de savoir avec certitude de quel côté aurait penché la victoire. La critique ultérieurement faite des opérations n'a pas fixé ce point ; selon nous, les probabilités étaient en faveur de la défensive.

Lorsqu'on veut faire tant soit peu la critique du premier jour de combat, on est conduit à se demander d'abord : Qu'appelle-t-on proprement le plateau de Geerlisberg ? Ce ne peut pourtant pas être toute l'étendue de hauteurs, mesurant en moyenne 5000 mètres de longueur, qui s'étend entre Bassersdorf et Lufingen et dont Geerlisberg forme à peu près le centre, car les troupes dont on disposait étaient de beaucoup insuffisantes pour l'occuper. Mais si l'on entend par là seulement la lisière ouverte sur laquelle est situé le petit village de Geerlisberg, évidemment, on lui a attribué une trop grande importance tactique. Il a, il est vrai, dans les forêts qui s'étendent à droite et à gauche, des appuis, mais qu'il faut occuper par des forces en proportion si l'on ne veut pas qu'elles servent à l'ennemi pour s'approcher sans être vu. Il domine dans une certaine mesure Kloten et la route qui va de là à Bassersdorf, mais nullement les deux routes désignées dans « l'Idée spéciale » comme les routes de marche en avant et routes de retraite du corps du nord derrière la Toëss. En outre, l'avant-terrain de ce plateau de Geerlisberg n'est nullement un champ de tir si favorable ; il ne présente aucun obstacle à l'approche de l'ennemi, tandis qu'il lui offre plusieurs couvertures ; les

pententes sont en terrasses et offrent ainsi aux lignes de tirailleurs ennemis l'occasion de monter de l'une à l'autre passablement indemnes. Il va de soi que l'on doit prendre les positions comme elles sont et alors s'efforcer d'en tirer, autant que possible, un bon parti tactique. Nous voulons dire seulement qu'en somme, le choix du retranchement, tel qu'il était déterminé par « l'Idée spéciale » n'était pas très heureux.

Il paraît que cela a été reconnu, en partie du moins, déjà avant l'exécution et c'est peut être ce qui a motivé les ordres divergeant de l'Idée spéciale pour le 7 septembre. Nous ne voulons pas discuter la question de savoir s'il était à propos de préciser d'avance, dans cette dernière, la position que devait occuper le gros du corps du nord, mais enfin, l'Idée spéciale étant donnée, elle était un ordre et devait servir de base aux deux corps adversaires pour les manœuvres de la journée. Des modifications arbitraires apportées ici et là à cet ordre pouvaient occasionner pendant l'action des changements aux dispositions essentielles ; et il n'est pas rare que cela amène du désordre à sa suite ; l'expérience en fait foi. Nous voyons dans ces changements d'ordres la cause principale du fait que l'exécution des exercices de cette journée n'a pas complètement réussi. On peut se demander ensuite si le commandant du corps du nord a réellement amélioré sa position en plaçant son corps principal près de Breitenloo-Oberwyl ? L'abandon complet de la route Kloten-Unterembrach, la sérieuse compromission de sa retraite par Oberembrach, la séparation de son avant-garde d'avec son artillerie, rendue très forte par la nature difficile du terrain, en sorte qu'en cas d'action énergique de la part du corps du Sud, cette artillerie aurait pu se trouver extrêmement en danger, tout cela sont des points qui mériteraient une certaine attention.

Le corps du sud paraît avoir été dominé dès le commencement par la tendance à prendre un grand développement de front. Jusqu'à quel point la nouvelle du changement survenu dans la situation du corps du nord a-t-elle contribué à cela, c'est ce que nous ne savons pas, mais il paraît certain que cette nouvelle provoqua la seconde disposition mentionnée, savoir le croisement des deux régiments d'infanterie et la suite.

N'aurait-il pas été plus pratique d'abord de borner à l'indispensable l'action des flancs, de masser la brigade, et sous la couverture du Rüteli, du Rütiwald, etc., de la faire marcher sous une formation d'attaque plus concentrée, tout en faisant éclairer rapidement par la cavalerie les positions de l'ennemi ; ensuite, de faire plus tôt et plus efficacement usage de l'artillerie, presque du double plus forte que celle de l'ennemi ; de traverser, après orientation suffisante et sous le feu des quatre batteries, le fond de la vallée de Kloten qui n'est pas trop difficile à passer, puis assurer la grande route Kloten-Un-

terembrach ; attaquer vigoureusement le Geerlisberg, opération à laquelle, vu l'état des choses en cet endroit, on aurait pu facilement ajouter l'enlèvement de l'artillerie ennemie, et enfin par une marche décidée contre Oberembrach, donner de l'inquiétude à l'adversaire sur la possibilité de sa retraite derrière la Töss. Nous ne prétendons pas qu'alors tout aurait marché à souhait, mais au moins une chose est certaine, c'est qu'en procédant ainsi, on aurait eu ce jour-là un exercice de combat de brigade contre brigade, comme le prévoit le programme des cours de répétition de division, et non pas une guerre de détachements presque sans rapports les uns avec les autres, et de plus une dispersion des forces offensives bien dangereuse avec laquelle d'ailleurs il devenait douteux que l'on pût obtenir un résultat décisif.

La manœuvre du jour était ainsi terminée. Le corps du nord exécuta sa retraite derrière la Töss et prit ses cantonnements : l'infanterie à Winterthour, Veltheim, Wülflingen, Dätlikon et Neftenbach ; l'artillerie à Wülflingen et Neftenbach, la cavalerie à Freienstein. Le corps du sud s'avança derrière lui : l'état-major de la brigade XII prit ses quartiers à Embrach ; un bataillon du régiment d'infanterie 23 occupa Pfungen, les deux autres s'établirent à Bassersdorf et à Oberembrach. Le régiment 24 cantonna à Kloten, Ober et Unterembrach et Lufingen ; l'artillerie à Pfungen, Embrach, Brütten ; la cavalerie à Rorbas.

Un ordre du commandant du corps du nord, adressé aux avant-postes est parvenu à notre connaissance. Il était conçu ainsi :

Commandant des avant-postes : Major Reinacher.

Troupes : Bataillon n° 66 ; le quart de l'escadron n° 16.

Dispositions :

1. La réserve des avant-postes cantonne à Dätlikon.
2. La ligne des avant-postes s'étend depuis les passages de la Töss Freienstein-Korbas jusqu'au pont Pfungen-Neftenbach.
3. Une demi-compagnie et un détachement de dragons seront détachés pour garder les passages de la Töss à Freienstein.
4. Les bataillons cantonnés à Wülflingen et Veltheim s'assureront des ponts sur la Töss à Hard et à Wülflingen même.
5. Pour le régiment 21, cantonné à Winterthour, l'état de paix est supposé.
6. Les avant-postes seront retirés le soir, à 8 heures, et placés de nouveau le matin, à 5 heures.

Wartgut Neftenbach, le 7 septembre au soir.

Le commandant de la XI^e brigade d'infanterie.

Le matin du 8 septembre, on pouvait encore remarquer, depuis les positions du corps du sud, des avant-postes devant Pfungen ; on

voyait aussi que les rives de la Toëss étaient soigneusement surveillées du haut en bas par des patrouilles d'infanterie et de cavalerie.

Par un coup d'œil jeté sur les dispositions prises et par un examen préalable de la position de Neftenbach, on pouvait facilement, le 8 septembre de bonne heure, reconnaître que le commandant du corps du nord était résolu à se défendre opiniâtement et à rendre aussi difficile que possible à son adversaire l'exécution de la tâche que lui imposait l'idée spéciale pour le 8 septembre. On avait déjà travaillé toute la journée du 7, avec la plus grande ardeur, à fortifier le village de Neftenbach, ainsi que le terrain en avant et des deux côtés ; ce qui manquait encore fut complété le 8 de bonne heure. Voici les instructions spéciales données sur ce sujet par le chef du corps :

I. POSITION ROSACKER.

a) *Postes avancés* (le 7 septembre).

1. Aménager la ruine Wart pour une compagnie. Si possible, placer au devant des barricades des treillis de fil de fer.

2. Aménager près de Klaisberg, jusqu'à l'ouest de la fabrique, des fossés de tirailleurs pour 1 ou 2 compagnies.

b) *Poste principal*. Etablir près de Kræhen une petite lunette avec profil de tir fixe et crénelée ; un peu plus bas, des ouvertures pour une batterie de campagne (tous deux le 7 septembre).

Le 8 septembre, des fossés de tirailleurs près de Mühlacker, Riedern et Kræhen pour un bataillon ; faire aménager par celui-ci la lisière de la forêt près de Kehlhof.

II. POSITION NEFTENBACH-WOLFZANGEN.

a) Les postes avancés doivent, le 7 septembre, établir des fossés de tirailleurs chacun pour une demi-compagnie, près de Ziegelhütte, Oberpünten et Auenthal.

b) *Poste principal* : Deux lunettes avec obstacles sur le front, chacune pour une compagnie de carabiniers debout, l'une à Hengass, l'autre près de Köthel (le 7 septembre).

c) Faire exécuter le 8 septembre de bonne heure, par les troupes près de Wolfzangen et Röthel, ainsi qu'à la lisière du village, des fossés de tirailleurs pour deux bataillons.

III. TAGGENBERG.

Rendre les pentes impraticables en les couvrant d'obstacles au moyen de fils de fer. Préparer, au moyen d'abattis d'arbres, en vue d'une défense à toute extrémité, la lisière du petit bois de Lommis et la pointe de la forêt sur le Taggenberg.

(A suivre.)